

RESIDENCE DU RUANDA
Territoire d'Astrida

Astrida, le 19 octobre 1950.

N° 2914/Sec.

Réponse au n° 2392/F.
du 16 octobre 1950.

1 Annexe.

OBJET: Monsieur le Médecin Provincial,
Feuille de route n°145.

ASTRIDA



1504

Comme suite à votre lettre rappelée en marge,
j'ai l'honneur de vous renvoyer en annexe votre feuille de route
n° 145, dûment complétée pour séjour à Astrida du 12 au 17 août
1950.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,
L'Agent Territorial Principal, F.GODARD,

Monsieur le Médecin Provincial

à

U S U M B U R A .